

largeur, 2<sup>m</sup>.75. Ce tableau n'est pas signé mais il nous semble être de la même main que le précédent et avoir été fait, par conséquent, comme lui par Trémolières pour l'église des Carmes-Déchaussés. Ce tableau ne vaut néanmoins pas le précédent, qui était fort estimé déjà à l'époque où il fut exécuté.

Au fond du sanctuaire, à gauche : *L'Assomption de la sainte Vierge* : Hauteur, 2<sup>m</sup>.70, largeur, 1<sup>m</sup>.93. Ce tableau est signé au bas et au milieu verticalement : TREMOLIERES IN. F. 1736.

Nous venons de faire remarquer qu'il y avait, à la chapelle du Confalon, une Assomption du même artiste. Cette composition était accompagnée de sept autres, dues à différents peintres, parmi lesquelles figurait une Visitation de la sainte Vierge, de la Fosse. La toile dont nous nous occupons est découpée par le haut, ainsi que celle qui lui fait symétrie, d'une manière peu ordinaire, ce qui indique qu'elles proviennent toutes les deux de quelque édifice religieux où elles avaient été ajustées sur commande.

A droite : *La Visitation de la sainte Vierge* : Hauteur, 2<sup>m</sup>.70, largeur, 1<sup>m</sup>.93. Comme nous venons de le faire pressentir, nous pensons qu'on peut attribuer cette toile à Charles de la Fosse, qui avait passé deux années à Rome et trois à Venise pour y étudier les grands coloristes ; la manière de ce tableau s'écarte complètement de celle de tous les autres, à l'exception de celui que nous avons attribué à Sarrabat (1).

(1) Charles de la Fosse, né à Paris en 1636, mort dans la même ville, le 13 décembre 1716, élève de Le Brun, fut une des célébrités de son époque ; il passa par tous les grades de l'Académie et en devint chancelier en 1715. Le Louvre possède six tableaux de lui.